



**Le point sur ce qui se passe dans votre village**



**Part communale de la taxe d'habitation :  
une majoration de 40 % pour financer les projets  
d'aménagement à vocation touristique**

En application des dispositions de l'article 1407 ter du Code général des collectivités locales (CGCT) et au décret du 25 août 2023, Morillon a été incluse dans la liste des communes autorisées à instaurer une majoration sur la part communale de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale. Cette disposition devait impérativement être entérinée par le conseil municipal avant le 1er octobre 2023 pour être applicable en 2024. La délibération morillonnaise du 28 septembre 2023 approuve, d'une part, le principe d'une majoration de la part communale de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale, et valide, d'autre part, l'application d'un taux de majoration de 40 %, le maximum légal étant fixé à 60 %.

Pour rappel, le parc immobilier de Morillon, selon les chiffres du dernier recensement effectué en 2018, compte 87 % de résidences secondaires. Ici comme ailleurs, la station village comprend un parc immobilier touristique particulièrement concerné par le phénomène des lits froids sous-utilisés ; ce qui induit une réduction des recettes potentielles liées à la taxe de séjour percevable sur ces logements touristiques. Dans le même temps, la commune poursuit sa politique d'investissement en faveur d'aménagements touristiques permettant une diversification de l'offre et jouant sur l'allongement des saisons. C'est dans cette optique que la mairie a décidé de renforcer et de pérenniser son réseau de pistes dédiées à la pratique du VTT de descente. Cette initiative va de pair avec les travaux nécessaires à une ouverture élargie de la télécabine et à la réflexion engagée sur le réaménagement et la requalification de la station des Esserts.



(\*) Pour Morillon, la majoration permettrait de générer un produit estimé entre 35 700 € (avec un taux de majoration fixé à 5 %) et de 428 000 € (avec un taux de majoration fixé à 60 %). En l'occurrence, l'adoption d'une majoration de 40% correspondra à un apport complémentaire d'environ 285 000 € aux recettes du budget 2024.



**De mi-janvier à mi-février 2024 à Morillon, on se compte!**

Des agents recenseurs sillonneront la commune de Morillon pour recenser les résidents permanents. Réservez-leur votre meilleur accueil! Ils vous donneront en main propre ou déposeront les documents dans votre boîte aux lettres pour que vous puissiez établir cet acte civique. Vous pourrez vous faire recenser soit par internet, soit d'une manière manuscrite. Ces agents, munis d'une carte d'accréditation, seront à votre disposition pour vous aider à compléter les documents au besoin. Il est important pour l'INSEE de mettre à jour ses données, anonymes, qui seront ensuite utilisées à des fins uniquement statistiques, notamment pour orienter les différents organismes publics quant aux investissements à réaliser sur notre territoire. Le dernier recensement avait été effectué en 2018, faisait état de 671 habitants, et 57% des réponses avaient été faites par internet. Saurons-nous faire plus cette fois?



Vélo descendant, une des 5 pistes de Morillon : la Marvel

## Sécurisation de la RD 54 : Les mobilités douces tournent rond et gagnent du terrain

Depuis cet été, le giratoire réalisé au carrefour de route des Grands Champs et de la route du Lac bleu (RD 54) reliant Morillon et Verchaix est opérationnel. S'il reste à ce jour des finitions à y apporter (ultime couche d'enrobé, traitement paysager de l'îlot central, signalétique), cet aménagement routier améliore sérieusement la sécurité et la fluidité du trafic. En outre, les riverains disposeront prochainement d'un nouveau Point d'Apport Volontaire (PAV) pour la dépose de leurs emballages (verre, plastique, aluminium, papier, carton) et de leurs ordures ménagères. Programmés dans le cadre du chantier de réaménagement de la RD 54 (en coordination avec Verchaix et avec le soutien du Département de Haute-Savoie et de l'Etat), les travaux ont repris cet automne avec la refonte complète du parking public du parc des loisirs du Lac Bleu. Il s'agit de rationaliser l'organisation des places de stationnement tout en y intégrant des revêtements de surface perméables (gravier, gazon), d'y prévoir l'aménagement de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques, de stationnements pour les vélos, la mise en place d'une borne de nettoyage ainsi que le tracé de la future voie verte entre Morillon, Verchaix et Samoëns. Ce vaste chantier marquera la pause hivernale entre le début des vacances de Noël et la fin des vacances d'hiver, pour reprendre ensuite avec la mise en chantier de la route du Lac bleu dès le début du printemps et être terminée au début de l'été 2024.

Plan de financement de l'opération :

Budget total : 2,600 M€ ; dont 815 000 € du CD 74; 120 000 € de l'État pour la voie verte ; 430 000 € au titre de la récupération de la TVA ; 1,235 M€ reste à charge pour la commune de Morillon.

A noter que les aménagements réalisés sur la portion de la RD 54 (rive droite du Giffre sur la commune de Verchaix) sont quasiment achevés depuis mi-novembre.



## Verger communal et jardins partagés s'implantent sur l'ancien bois de la Grasse

C'est lors du second semestre 2021 que la parcelle forestière de la Grasse, située à l'entrée ouest du village le long de la RD 4, avait fait l'objet d'une coupe à blanc. Une invasion de scolytes avait séché et décimé la quasi-totalité des épicéas nécessitant le déboisement de ce bois communal afin de limiter la prolifération de l'insecte ravageur et d'éviter tout accident qu'auraient pu occasionner les arbres fragilisés. Suite à cette intervention d'urgence et aux opérations de bûcheronnage et de débardage, le terrain avait bénéficié d'une remise en état (broyage, grattage, nivellement). C'est à cette période que le conseil municipal a envisagé d'y implanter un verger communal, un des projets phares du programme de l'équipe municipale. Et, dans un souci de création d'un ensemble naturel cohérent, les élus ont décidé d'y adjoindre l'aménagement de jardins partagés, jusqu'ici implantés de l'autre côté de la route. Mi-novembre 2023, le chantier a commencé par la préparation du terrain avec l'apport de terreau, la réalisation de cheminements, l'emplacement d'une réserve d'eau pour l'irrigation ainsi que la pose d'une clôture autour des futurs potagers (dont la gestion est confiée à l'association du Jardin des Délices). La plantation des arbres fruitiers (variétés rustiques et vernaculaires) sera également réalisée avant l'hiver avec l'aide et les conseils de l'association des Croqueurs de pommes (dont l'objet est de sauvegarder le patrimoine arboricole régional et de constituer un inventaire des variétés anciennes). Une Le coût de ces différentes opérations est estimé à 63 000 € TTC. La commune a adressé une demande d'aide auprès du conseil départemental de Haute-Savoie (CD 74) dans le cadre de son Schéma départemental des espaces naturels sensibles visant plusieurs objectifs comme la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et des ressources naturelles, le développement des modes de production et de consommation durables.

**La plantation des fruitiers aura lieu samedi 2 décembre à partir de 09h, et les Morillonaises et Morillonnais volontaires pour y participer sont invités à se renseigner en mairie!**





## Journée de cohésion agents municipaux - élus locaux : Bienveillance et résilience au programme

### Maison de santé : une équipe médicale opérationnelle pour la saison hivernale

C'est officiel, une convention signée entre la mairie et la médecin généraliste Ondine Ponsot va permettre à la Maison médicale pluridisciplinaire de reprendre du service à compter du 04 décembre 2023 et jusqu'au 30 avril 2024 inclus. Les multiples initiatives prises par l'équipe municipale depuis le départ du précédent médecin, le 30 novembre 2022, ont donc abouti à une solution satisfaisante à l'orée de cette prochaine saison hivernale. Outre l'arrivée de la médecin généraliste, la nouvelle convention prévoit la présence d'un médecin assistant et d'un médecin remplaçant. Cette équipe est complétée par une secrétaire médicale, recrutée à temps plein par la commune pour assurer l'accueil et la gestion administrative de la patientèle. La présence de l'équipe médicale étant, pour le moment, prévue uniquement pour la période hivernale, les médecins présents ne pourront pas être déclarés comme médecin traitant. L'équipe médicale, en lien avec la municipalité, étudiera ensuite un possible renouvellement de la convention afin de pérenniser leur présence sur le territoire de Morillon. Côté logistique, la mairie s'est engagée à mettre gracieusement à disposition pour cet hiver les différents locaux et équipements de la Maison de santé (salles de consultation, de traumatologie, de radiographie, accueil, sanitaires), et à assurer le logement de certains membres de l'équipe médicale.

#### Rappel historique :

2020-2021 : étude et aménagement de la Maison médicale pluridisciplinaire

Novembre 2021 : présence d'un médecin généraliste spécialisé en traumatologie

Avril 2022 : arrivée d'une psychologue

30 avril 2022 : inauguration de la structure

30 novembre 2022 : départ du médecin

Hiver 2023-2024 : réouverture de la Maison médicale

Vendredi 13 octobre, la commune de Morillon organisait sa journée de cohésion annuelle. L'occasion pour les élus et les agents municipaux de se retrouver dans une ambiance conviviale. Une vingtaine de personnes ont ainsi participé à cette journée, qui a permis de mieux comprendre le rôle de chacun et de définir les attentes mutuelles, de sorte que l'ensemble du groupe travaille en bonne intelligence et avec bienveillance au fil de l'année et du mandat. La matinée s'est déroulée autour de jeux coopératifs donnant à chacun l'opportunité de mieux faire connaissance et de comprendre tout l'intérêt de la mutualisation des moyens, des compétences et des connaissances. Cette journée coïncidait avec l'opération nationale Tous résilients face aux risques. L'objectif étant de cerner les risques liés au territoire et les bons comportements à adopter en cas de catastrophe. L'après-midi, les élus et techniciens ont ainsi planché sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à travers un scénario simulant les conséquences d'une violente tempête sur la commune. L'exercice fut l'occasion de coordonner l'opérationnalité et la réactivité des élus et agents et le rôle du poste de commandement des secours afin d'apporter -le cas échéant- la réponse la plus efficace à la protection et la sécurisation des habitants et des biens. L'occasion d'une parenthèse dans le quotidien de travail.



Agents et élus communaux planchant sur le Plan Communal de Sauvegarde



## Confrérie des Quatre couronnés : rendez-vous fixé au 26 décembre pour le pain béni

La date de la cérémonie du Pain Béni a été fixée par le Prieur Frédéric Andrès au 26 décembre, à la Saint-Etienne. La cérémonie débutera à 18h00 par la procession depuis le monument aux morts face à la mairie, jusqu'à l'église où une messe sera célébrée par le père Hébert. Comme depuis plusieurs années, une dizaine de personnes préparent ce petit événement afin de mettre un thème à l'honneur, qui portera pour cette édition sur la construction des édifices religieux, édifices sur lesquels nombres de tailleurs de pierre de Morillon ont œuvré à travers les siècles.

Pour la première fois depuis la création de la confrérie en 1835, le « crochon » sera remis à une femme!

A l'issue de la messe, après la coupe du pain par les porteurs et son partage, un verre de l'amitié sera servi, au chaud, à la salle de l'ASEMV. Venez nombreux!



## Une marée rose a déferlé sur les rives du lac aux Dames pour la bonne cause

Dimanche 22 octobre sur les coups de midi, plusieurs centaines de marcheurs ont formé une longue farandole sur les rives du premier plan d'eau de la base de loisirs septimontaine. Venus à pied des huit communes de la vallée du Giffre (pour Morillon et Verchaix, un départ était prévu depuis la salle polyvalente de Verchaix), ces participants ont volontiers répondu à l'appel de l'association Arts de vivre qui a orchestré de belle manière ce point d'orgue de l'opération Octobre rose (soutenue par la Communauté de communes des montagnes du Giffre). Cette mobilisation s'organise chaque année afin de promouvoir la prévention santé et l'information sur le cancer du sein. Les dons collectés (montant total non encore communiqué) seront reversés aux associations: Comité féminin des Savoie (qui encourage le dépistage précoce du cancer du sein), À chacun son Everest (interventions auprès d'enfants atteints d'un cancer) et à Arts de vivre.

**Pour recevoir les prochaines éditions Info MORILLON par courriel, veuillez adresser votre demande à : [accueil@mairie-morillon.fr](mailto:accueil@mairie-morillon.fr)**

**Pour tout savoir en temps réel : Facebook Mairie de Morillon et [www.mairie-morillon.com](http://www.mairie-morillon.com)**

Document réalisé par Olivier Lestien et l'équipe du conseil municipal

## Une excursion bon enfant en Franche-Comté à destination des anciens

La mairie et le Centre communal d'action sociale (CCAS) organisent chaque automne une animation offerte aux seniors de la commune (plus de 65 ans). Programmée le 14 octobre, cette journée amicale et touristique a permis aux 35 participants de visiter la maison de Louis Pasteur (1822-1895) à Arbois (Jura) et les Salines royales d'Arc-et-Senans (Doubs). La pause déjeuner prévue au restaurant a été bien appréciée par les excursionnistes qui ont passé un joyeux moment entre plaisirs de la table et plaisantes retrouvailles. Les personnes qui n'ont pas pu profiter de cette agréable escapade, recevront un exemplaire de l'Almanach savoyard 2024. L'an prochain, la commune prévoit de proposer aux aînés du village un repas dansant qui se déroulera en terres morillonaises.

